

Programme de formation

A DESTINATION DES DIRIGEANTS, RESPONSABLES DES RESSOURCES HUMAINES
ET TOUTE PERSONNE EN CHARGE DES QUESTIONS DE PERSONNEL

Les Saisons du Social

L'occasion de faire le point des principaux textes et jurisprudences marquantes des trois derniers mois en droit du travail et de la sécurité sociale !

Prochaines sessions 2026 :
• **8 et 9 octobre**

Formation à LYON

animée par

Dorine GALLAND

et

Aurore PANAYE

Avocats



Détails pratiques

**4 sessions de formation
d'une demi-journée par an**

- ◇ Présentation par un binôme d'animateurs
- ◇ Analyse des nouveautés et des changements que cela implique dans la gestion du personnel
- ◇ Échanges entre participants

**Le lieu : 50 rue de
Marseille - 69007 LYON**

**Les horaires : de 9h00 à
12h30**

Les Saisons du Social

Au sommaire de la session des 2 et 3 juillet 2026 :

I. ACTUALITÉ LÉGISLATIVE ET RÉGLEMENTAIRE

1. Congé supplémentaire de naissance

Décrets n°2026-419 et n°2026-425 du 30 mai 2026

2. Loi visant à améliorer la protection et l'accompagnement des parents d'enfants atteints d'un cancer, d'une maladie grave ou d'un handicap

Loi n°2026-462 du 12 juin 2026 (JO du 13)

3. Visite de pré-reprise et visite de reprise

Décret n°2026-503 du 12 juin 2026 (JO du 14)

4. Période de reconversion professionnelle

Décret n°2026-496 du 12 juin 2026 (JO du 23)

5. Loi de simplification de la vie économique

Loi n°2026-403 du 26 mai 2026 (JO du 27)

6. Rupture conventionnelle et assurance chômage

Avenant n°3 du 25 février 2026 au Protocole d'accord du 10 novembre 2023 relatif à l'assurance chômage

Loi n°2026-470 du 11 juin 2026

7. Les petites actu'

Actualisation des recommandations de la CNIL en matière de vote électronique

Délibération n°2026-045 du 19 mars 2026 portant adoption d'une recommandation relative à la sécurité des systèmes de vote par correspondance électronique et abrogeant les délibérations n°2010-371 du 21 octobre 2010 et n°2019-053 du 25 avril 2019

Médaille d'honneur du travail : fin de l'exonération dès 2027

BOSS, Communiqué du 10 avril 2026

Plafonnement de la durée des arrêts de travail

Décret n°2026-498, n°2026-499 et n°2026-501 du 12 juin 2026 (JO du 13)

RGDU : Confirmation du gel du paramètre SMIC

BOSS, Communiqué du 5 juin 2026

Les Saisons du Social

II. ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE

1. RELATIONS INDIVIDUELLES

A. EXÉCUTION DU CONTRAT

- ◆ Quelles sont les conséquences en cas de requalification d'un contrat de prestation de services en CDI ?
- ◆ L'indemnité pour non-transmission ou transmission tardive du CDD se cumule-t-elle avec l'indemnité de requalification en CDI ?
- ◆ L'image du salarié peut-elle être exploitée par l'entreprise après la rupture du contrat de travail ?
- ◆ L'employeur manque-t-il au droit à la déconnexion du salarié si le salarié se connecte spontanément ?
- ◆ Le bulletin de paie doit-il comporter l'emploi exact du salarié ?
- ◆ Les salariées témoins du harcèlement sexuel de leurs collègues sont-elles aussi victimes ?

B. RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- ◆ L'employeur doit-il prouver que la rupture de l'essai d'une salariée enceinte n'est pas liée à sa grossesse ?
- ◆ Présomption de démission : la reprise du travail hors délai peut-elle être prise en compte ?
- ◆ Une démission peut-elle être remise en cause quatre mois après avoir été donnée ?
- ◆ Des violences conjugales peuvent-elles conduire à un licenciement pour faute grave ?
- ◆ Un salarié peut-il être licencié s'il télétravaille depuis l'étranger sans en informer son employeur ?
- ◆ Périmètre de reclassement
- ◆ L'inaptitude peut-elle être constatée à l'issue d'une visite médicale initiée par le médecin du travail ?
- ◆ Protection contre la rupture du contrat de travail en cas d'AT-MP : à quelle date convient-il de se placer pour apprécier la connaissance par l'employeur de l'origine professionnelle ?
- ◆ Quel est le salaire de référence applicable pour le calcul de l'indemnité pour licenciement sans cause réelle et sérieuse ?
- ◆ A quel moment le salarié doit-il informer l'employeur qu'il est titulaire d'un mandat extérieur ?

Les Saisons du Social

II. ACTUALITÉ JURISPRUDENTIELLE (suite)

2. RELATIONS COLLECTIVES

A. REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

1. Elections du CSE

- ◆ Un accord peut-il fixer les modalités pratiques de décompte des salariés mis à disposition dans l'effectif ?
- ◆ La suspension du processus électoral suspend-elle la durée de protection des candidats aux élections professionnelles ?
- ◆ Inéligibilité des représentants de l'employeur devant les IRP : quelle interprétation retient la Cour de cassation des nouvelles règles issues de l'article L. 2314-19 du Code du travail ?

2. Liberté de circulation et de communication

- ◆ Un syndicat peut-il publier sur son site un avis du CSE basé sur des données confidentielles ?

3. Droit d'alerte

- ◆ En cas d'alerte aux droits des personnes, le CSE peut-il saisir le juge lorsque le salarié concerné n'est plus dans l'effectif ?

4. Négociation collective

- ◆ L'employeur peut-il subordonner la conclusion d'un accord d'entreprise à son caractère majoritaire ?

5. Statut des salariés protégés

- ◆ La prorogation tardive des mandats prive-t-elle le salarié du statut protecteur ?
- ◆ Des salariés d'une autre société du groupe peuvent-ils conduire une procédure de licenciement d'un salarié protégé ?

B. PARTICIPATION

- ◆ Participation : quelles sont les conséquences de la violation des critères de répartition pour un nombre significatif de salariés ?